

Première partie

ECRIT

Le nombre de postes mis au concours était identique cette année à celui de la session 2002 : 82 postes. Mais la baisse du nombre des inscrits que nous constatons l'an passé semble se poursuivre, puisque l'on ne compte plus que 1436 inscrits, au lieu de 1612 en 2002 (1901 en 2001, 1836 en 2000). Le pourcentage des candidats non éliminés (c'est-à-dire n'ayant pas eu de note éliminatoire pour absence, copie blanche ou zéro) est de 60,93%, soit un peu inférieur à celui de l'an passé (62,78% des inscrits, 61,55% en 2001).

Les résultats des épreuves écrites indiquent une hausse sensible pour la première épreuve (6/20 contre 4,73 en 2002, 5,24 en 2001 et 5,48 en 2000), une légère baisse en revanche pour la deuxième épreuve : 5,35 au lieu de 5,77 en 2002 (4,96 en 2001 et 5,19 en 2000), et une belle remontée pour l'épreuve d'histoire de la philosophie : 6,21 au lieu de 5,62 l'an passé (5,64 en 2001 et 5,78 en 2000). La moyenne du premier admissible est la même que celle de l'an passé : 14,33 (13,33 en 2001, 14,33 en 2000). Quant à la barre d'admissibilité, elle a été fixée plus haut que l'année dernière, soit à 8,33 (au lieu de 7,67 en 2002 et 2001, 8 en 2000). Le jury a retenu 156 admissibles.

On observe une progression des moyennes des admissibles, sauf sur la deuxième épreuve : 9,32 – 8,38 – 11,17 (7,63 – 9,29 – 9,87 en 2002), mais aussi des moyennes des présents : 6 – 5,35 – 6,21 (4,73 – 5,77 – 5,62 en 2002) : on compte 103 notes égales ou supérieures à 10 dans la première épreuve (alors qu'on n'en comptait que 40 l'an passé), 53 en revanche (au lieu de 92 en 2002) à la deuxième, et une hausse sensible à l'épreuve d'histoire de la philosophie (193 au lieu de 111 l'an passé). Même si le nombre de notes égales ou inférieures à 5 pour l'ensemble des présents reste préoccupant : 403 pour la première épreuve (au lieu de 741 en 2002), 500 pour la deuxième (510 en 2002), 414 pour la troisième (556 en 2002), il semble que de manière générale les candidats se soient mieux préparés cette année aussi bien pour l'épreuve sans programme dont nous observons l'an passé qu'elle leur posait les plus grandes difficultés que pour l'épreuve d'auteurs au programme. On ne peut que s'en réjouir et souhaiter que cette tendance se confirme dans les années à venir.

SESSION 2003

**Concours externe
de recrutement de professeurs agrégés**

Section : PHILOSOPHIE

Première épreuve : composition de philosophie

Durée : 7 h

[L'usage de tout ouvrage de référence, de tout dictionnaire et de tout matériel électronique est rigoureusement interdit.]

Faits et valeurs.

Première épreuve

COMPOSITION DE PHILOSOPHIE

Nature de l'épreuve : une composition de philosophie sans programme (durée : sept heures ; coefficient : 2).

Commission : Mmes Chantal Hasnaoui, Jacqueline Lichtenstein, Solange Vergnières, MM. Jean-Pierre Cléro, Jean-Pierre Fussler, Jean-Yves Goffi, Pierre Livet (président et rapporteur), Paul Mathias, Jean-Jacques Melloul, Patrick Savidan.

Répartition des notes :

Notes sur 20	Nombre de notes	Notes sur 20	Nombre de notes
20		10	43
19		9	64
18		8	95
17		7	121
16	1	6	143
15	1	5	134
14	2	4	83
13	7	3	76
12	21	2	55
11	28	1	53
		<1	2

Nombre d'inscrits : 1436

Absents : 486

Nombre de copies blanches : 21

Nombre de candidats ayant composé : 929

Moyenne de l'épreuve : 6/20

Moyenne des admissibles : 9,32/20

Nombre de candidats ayant obtenu une note supérieure ou égale à 10 : 103

Nombre de candidats ayant obtenu une note égale ou inférieure à 5 : 403

Rapport établi par M. Pierre Livet à partir des observations des correcteurs.

Aucun candidat ne pouvait être dépourvu de connaissances qui lui permettent de traiter ce sujet. Mais l'expérience a montré qu'il n'est pas aisé de faire un choix judicieux quand il y a abondance de biens. Dans cette situation, de bons candidats se demandent avec angoisse s'ils n'ont pas oublié un aspect important du sujet, ce qui

les amène à vouloir traiter des domaines qu'ils connaissent mal, et ils se réfugient dans des propos très généraux et peu travaillés. Il leur faut se souvenir que si ce genre de sujet leur demande assurément de bien identifier les éléments dont l'absence rendrait la discussion déséquilibrée, ils peuvent cependant se focaliser sur des exemples pris dans quelques domaines seulement, qu'il leur faut choisir pour leur capacité à mettre en lumière les principaux problèmes liés au sujet, sans devoir pour autant évoquer tous les lieux où il pourrait prendre sens. Il leur serait reproché de laisser de côté un problème philosophique important, mais non pas de ne pas parler de tous ces territoires. En revanche on peut conseiller aux candidats de s'entraîner à identifier des exemples pertinents, à les exposer de manière précise, et à les analyser de manière relativement détaillée, en les intégrant à leur réflexion conceptuelle, au lieu de se borner à renvoyer à notre attachement au vase de grand-mère pour montrer la subjectivité des valeurs et au mètre étalon (choisi, paraît-il, parce qu'il « mesure un dix millionième de... mètre ») pour montrer l'intrication des conventions et des faits.

Il est nécessaire, comme toujours pour ces sujets qui présentent un couple de concepts, d'élaborer des définitions, de préférence sans trop tarder dans la dissertation, et de ne pas se contenter d'associer l'opposition faits/valeurs à une opposition entre être et devoir être, ou entre description et prescription, voire, d'emblée, entre objectif et subjectif. La plupart des dissertations tombent dans ce travers. Il s'accroît d'ailleurs parfois dans le cours de la dissertation, d'autres couples se substituant au couple initial : fait et interprétation, idée et phénomène, concept et réalité, mots et choses, très loin du sujet posé. Une introduction n'est pas non plus tenue de traiter les problèmes conceptuels au seul niveau du sens commun, ou de rappeler les opinions les plus fréquemment entendues. Il est possible de partir d'expressions de sens commun, mais à condition d'en extraire immédiatement des questions philosophiques. En l'occurrence, les oppositions simplistes mentionnées ne font pas partie du sens commun, mais seulement de l'aide-mémoire de l'étudiant de première année, donc d'une caricature de philosophie, utile seulement à titre de repères provisoires. La probabilité que l'on ne puisse en tirer que de pseudo-problèmes philosophiques est donc élevée. Beaucoup de candidats semblent admettre qu'ils ont le droit, et qu'il serait même de bonne stratégie de partir de pseudo-problèmes pour ensuite en dénoncer les confusions. Mais une introduction doit le plus rapidement possible introduire les problèmes nécessairement soulevés par le sujet, sans que l'auteur de la dissertation doive se donner la pénible tâche de nous avertir que les opinions communes qu'il avait mentionnées de manière liminaire ne seront pas soutenues par la suite, et que les sources de leurs erreurs ou confusions seront même dénoncées. La plupart du temps, on ne prend même pas de telles précautions. Or il faut que les candidats se souviennent que leurs correcteurs ne sont pas très différents de n'importe quel lecteur : toute phrase affirmative est prise à première vue pour une position que son auteur soutient, à moins qu'une prise de distance ne soit aussitôt signalée – mais si l'on montre que l'on ne prend pas au sérieux une thèse, pourquoi donc l'imposer au lecteur ? On voit trop de dissertations qui présentent des

opinions caricaturales non seulement en introduction, mais en première partie, l'auteur ne signalant son désaccord que vers le milieu de son ouvrage, ce qui met le lecteur dans une position inconfortable : que doit-il faire à présent de l'irritation que des propos aussi simplistes et peu philosophiques avaient suscitée dans son esprit ? Il est humain de ne pas pouvoir complètement éradiquer les restes de cette émotion, et, puisqu'on ne peut plus faire reproche au candidat d'avoir pris ses propres propos à la lettre, de lui faire grief d'avoir entretenu son lecteur dans l'illusion qu'il prenait au sérieux ce qu'il disait : pourquoi noircir des pages pour présenter de pseudo-doctrines ? Ni l'introduction ni la première partie ne doivent présenter des caricatures. La discussion menée par la dissertation doit pouvoir être prise au sérieux dès le départ.

Signalons dans les introductions une confusion très fréquente entre les valeurs et les normes, ou le normatif en général (sans parler du fait que les dissertations considèrent comme substituables les notions de valeurs, de règles, de principes, d'idéaux, de critères). Assurément, certains auteurs ont pu soutenir que tout jugement de valeur implique un engagement à satisfaire des prescriptions qui lui seraient implicitement associées (si je juge beau tel tableau, je me sens obligé d'assurer sa conservation, dans la mesure du possible). Mais, d'une part, la confusion mentionnée n'a jamais été dissipée par cette référence à Hare. D'autre part, cette thèse peut être discutée, et l'on peut imaginer des valeurs qui n'impliqueraient qu'une évaluation, une appréciation, sans nous engager à nous soumettre à des prescriptions, et sans rendre plus probable la conformité de notre comportement à ces prescriptions – ce que suppose la notion de norme, même quand on ne la lie pas nécessairement avec la notion de contrainte sociale.

Il était par ailleurs utile de s'interroger sur l'introduction relativement récente dans l'histoire de la philosophie de la notion de valeurs (prise au pluriel, et délogeant de l'avant-scène philosophique les notions de bien ou de bon, comme celle de devoir). Une discussion sur les rapports entre ce qui est jugé « digne », ou « bel et bon », dans l'Antiquité grecque et ce qui est posé comme « valeur » dans la modernité aurait été bien venue, au lieu de rédiger nombre de premières parties sur le Bien dans la *République* sans s'interroger sur la notion de valeur. Nous n'avons trouvé que de vagues allusions au problème suivant : dans quelle mesure la reconnaissance d'une pluralité des valeurs va-t-elle de pair avec les tentatives pour définir un concept unique de valeur – qui permette ou non de comparer les valeurs entre elles, de compenser une valeur négative par une valeur positive, de rendre commensurables des biens qui sont soumis à des appréciations qualitativement très différentes. Les concepts de « valeur » et d'« évaluation » ont même souvent été rabattus sur ceux de « représentation » et de « jugement », supposés plus maniables.

Comme on le voit, les valeurs ont vite pris le pas sur les faits. La plupart des dissertations sont déséquilibrées, les faits étant réduits au rôle de faire-valoir des valeurs. Ce biais est prévisible, on l'observe dans toutes les épreuves, alors même que tous les candidats ont entendu depuis leur terminale leurs préparateurs leur marteler

que les dissertations philosophiques ne consistent pas à émettre des jugements de valeur mais à étudier les rapports entre des concepts. Peut-être les études de philosophie sélectionnent-elles des esprits fascinés par les valeurs, ceux qui pensent pouvoir tirer quelque chose des faits s'orientant vers des études scientifiques ? Mais les scientifiques se mettent à tenir des discours de valeurs dès qu'ils traitent de philosophie. Devra-t-on sempiternellement s'accommoder de ce malentendu ?

Un autre biais était tout aussi prévisible : les valeurs sont réduites aux valeurs morales. Or la littérature philosophique distingue des valeurs vitales, marchandes, techniques et utilitaires, sociales, esthétiques, culturelles et épistémiques, et ne se borne pas aux valeurs éthiques. Des philosophes qui ont analysé les valeurs comme telles, il n'est fait de référence développée qu'à Weber, et plus rarement à Scheler (rappelons à ce propos qu'aucune référence ne peut être simplement allusive, et que les thèses soutenues doivent être rappelées et analysées). Les candidats ne connaissent pas Brentano, Meinong, Moore, ni Lavelle. Quelques candidats pensent aux valeurs esthétiques, d'autres aux notions de valeurs d'échange, mais dans ce dernier cas la valeur d'usage est réduite à son duo avec la valeur d'échange. Les valeurs techniques ne sont jamais considérées. Pourtant c'était un domaine où l'analyse de la relation avec les faits pouvait être pleine d'enseignements – le rendement d'une machine, la liaison de la qualification d'un outil comme « bon » avec non seulement les conditions de possibilités physiques et le résultat de son utilisation, mais avec les dispositions physiques et pratiques, voire culturelles, de celui qui l'utilise. Et dans le domaine moral lui-même, le déplacement qui fait passer de l'adjectif (valable, digne d'estime et d'approbation) au substantif, la mise au pluriel de ce substantif, la distance prise par rapport à la notion de bien, la liaison plus étroite avec un jugement de valeur, voire une appréciation qui peut mettre en branle des sentiments, n'ont guère été commentés. Le terme de valeur morale est pris comme désignant une notion commune qui peut sans transformations s'appliquer tout autant au Bien de Platon qu'à l'impératif moral kantien ou aux sentiments moraux. Dans une dissertation de philosophie générale, on peut utiliser une notion contemporaine pour la confronter à des textes d'une autre époque, mais il faut tout de même tenir compte des changements de cadre conceptuels quand ils sont pertinents pour le sujet.

Beaucoup de candidats réduisent sans état d'âme les faits à ce qui est fait, au résultat d'actions humaines, en arguant de la relation de « fait » avec « faire » ; les faits sont reliés alors aux actes et aux événements, rares étant ceux qui se demandent s'il ne faudrait pas introduire une différence entre fait et événement – l'événement sera d'ailleurs immédiatement conçu comme un fait valorisé. Quelques uns se disent que le monde contient des faits qui ne sont le produit d'aucune action humaine, mais ils semblent minoritaires dans l'esprit des candidats. On pouvait assurément utiliser cette relation entre « faire » et « faits », non pas pour définir les faits en général, mais plutôt pour relier les valeurs et les faits – pour guider notre action, il nous faut des valeurs, qui se jugent à leur mise en pratique factuelle. Bon nombre ont insisté sur ce

lien. Mais il faut alors poser le problème du statut, voire de l'existence de valeurs qui ne donneraient pas lieu à des actions factuelles.

Les arguments produits pour affirmer que les faits sont pénétrés de valeurs n'ont presque jamais été présentés de manière plausible. Dans le domaine des sciences expérimentales, les dissertations pensent utiliser l'argument de Duhem-Quine sous la forme suivante : il n'est pas de fait sans inscription dans une théorie, or il y a de multiples théories possibles, si bien que les faits sous-déterminent la théorie. Mais cela n'implique pas que l'utilisation d'une théorie plutôt que d'une autre introduise une valeur explicite. Si les scientifiques disposent de deux théories, ils manifestent assurément une préférence par leur choix d'utiliser une théorie plutôt qu'une autre. Mais peut-on passer directement des préférences aux valeurs ? Cela implique une conception relationnelle, qui réduit la valeur à une préférence entre deux options. Si l'on n'indique pas ces requisits – et sans doute quelques autres – l'argument n'est pas satisfaisant. Autre enchaînement qui ne tient pas : les faits scientifiques sont construits, ils ne peuvent donc être axiologiquement neutres puisque leur construction est entièrement dépendante des choix de valeurs de leurs constructeurs. Encore faudrait-il avoir montré que l'activité de construction n'est pas soumise à des contraintes qui n'ont rien à voir avec les valeurs des constructeurs – ce qui est pourtant le cas, par exemple, pour une construction architecturale ; car si ces contraintes existent, les résultats de ces constructions continuent à les manifester, et ils ne sont donc pas seulement dépendants des valeurs. Un bon nombre de candidats se contentent d'un argument encore plus cavalier : les faits sont objets de jugements, un jugement comporte une évaluation, les faits sont donc infestés de valeurs. Heureusement quelques dissertations rappellent que si nous construisons les faits, nous ne les choisissons pas. Mais les raisonnements de bien des candidats laissent supposer que tout réalisme – soutenant l'indépendance des réalités par rapport à l'accès que nous pourrions y avoir – est à rejeter sans examen, ou que les tenants de la spécificité des faits par rapport aux valeurs donnent forcément dans le réalisme. Cela, alors même que ces dissertations viennent de rappeler que les faits sont construits, ce qui semble impliquer que l'on pourrait faire une place aux faits sans être réaliste – et c'est bien ainsi que procèdent les « intuitionnistes » à la Brouwer, pour qui l'idée d'un fait indépendant de tout accès qui en construisse la saisie est dépourvue de validité. Mais même alors, nous pourrions découvrir les contraintes de ces constructions au lieu de les stipuler.

Dans le domaine des sciences humaines, pour montrer que l'établissement des faits implique le recours à des valeurs, il ne suffit pas non plus de prétendre que les historiens ne retiennent comme faits que ce sur quoi la culture de leur époque, voire leur intérêt subjectif, dirige leur attention. C'est faire bon marché de la méthode d'établissement des documents, en laquelle se reconnaissent tous les historiens, même les plus interprétationnistes. Résoudre par exemple le problème des dates des documents reste une part importante de l'établissement d'un fait historique, et cela ne met pas directement en jeu de valeurs éthiques, politiques ou esthétiques.

Au lieu de forcer le trait pour les historiens et les physiciens, les candidats pouvaient bien plus simplement relever l'essaim des valeurs épistémiques qui sont impliquées dans l'établissement des faits et de leurs représentations. Sans même parler de la vérité, la cohérence, la simplicité, la commodité de mise en relation, la facilité du maniement de tel ou tel mode de classement, de tel format de représentation, voire l'élégance, quand il s'agit de démonstrations, étaient sans doute des notions trop évidentes pour qu'ils y songent.

Les candidats donnent l'impression qu'ils adoptent comme non seulement vraisemblable mais comme valide le premier enchaînement d'idées qui leur permet de soutenir la thèse caricaturale d'une de leurs parties, quitte à remplacer cette caricature par une autre dans la partie suivante. Si dans la première partie ils ont supposé les faits objectifs au point de nous dicter la formulation des lois de nos sciences, ils les supposent dans la seconde totalement dépendants d'une sélection par nos intérêts voire d'une construction entièrement subjective. Sous prétexte qu'ils doivent « dialectiser » le sujet, proposer une thèse et une antithèse, ils semblent abandonner leur capacité de jugement et de pondération critique et se muer en automates thétiques dans une partie, antithétiques dans la seconde, pour ne retrouver que dans la troisième partie – qui, il faut le reconnaître, n'est pas toujours un compromis fade mais souvent une position radicale – quelque usage de leur raisonnement critique. Un autre type de plan est plus conciliant : 1) les valeurs permettent de juger les faits, mais 2) les faits ont une antériorité sur les valeurs et les rendent possibles de sorte que 3) les faits et les valeurs sont dans un rapport d'influence réciproque. Le problème serait donc, selon ces dissertations, de savoir qui est premier par rapport à l'autre, les valeurs ou les faits. Comme on sait d'avance que cette question de primauté va se résoudre dans une relation de réciprocité, ce plan contraint à présenter deux caricatures en première et deuxième parties pour en arriver à des banalités dans la troisième.

A s'en tenir au premier type de plan, les candidats pouvaient cependant tenir compte de la formulation des faits et de leur intégration dans une théorie dans cette première partie, mais noter que les valeurs mises en jeu restent essentiellement des valeurs épistémiques. Ils pouvaient aussi se demander si l'activité de construction d'une théorie peut dépendre de la simple fantaisie subjective, ou bien si elle impose des contraintes qui ne sont pas réductibles aux intérêts subjectifs ou culturels, même si, à n'en pas douter, ceux-ci induisent une sélection des données – mais encore fallait-il pouvoir exhiber les données sélectionnées.

Si les candidats se transforment souvent en hommes de paille d'une position simplifiée, ils considèrent à l'inverse comme allant de soi que les différents positivismes sont des philosophies en elles-mêmes caricaturales ; et l'idée de neutralité axiologique est aussi d'emblée supposée reléguée au rang des fictions sans intérêt. Il vaudrait mieux développer les raisons qui ont conduit Comte à donner une place centrale aux sentiments dans son système ; ou, pour le néo-positivisme, donner les arguments qui étayaient le constat d'incapacité de nos formulations logiques à bien

rendre compte de positions de valeur, qui restent tout à fait prises en compte dans une théorie sociale. Quelques candidats, il faut le reconnaître, ont bien perçu les raisons de l'exigence de neutralité axiologique, quand elle reste une exigence et que l'on ne suppose pas par principe et sans autre examen que certaines productions intellectuelles, descriptions ou théories la satisfont automatiquement. A tout le moins, justifier nos croyances par nos désirs n'est certainement pas une méthode à conseiller en général. Mais il reste alors à s'interroger. Les valeurs se réduisent-elles aux désirs ? Y a-t-il des valeurs dont la prise en compte ne rende pas suspecte la justification de nos croyances ? S'il en est, ces valeurs peuvent-elles nous emporter au-delà des faits (James, par exemple, suppose à la fois qu'il est des valeurs qui peuvent intervenir dans nos choix épistémiques sans invalider leur justification, et qui nous ouvrent sur des faits qui ne seraient pas disponibles sans une croyance guidée par des valeurs) ?

Il était même possible de défendre des thèses qui semblent complètement étrangères à la pensée des candidats : la thèse selon laquelle les énoncés des valeurs sont vrais ou faux (le « cognitivisme des valeurs »), voire le réalisme dans le domaine des valeurs. Pour cela il leur aurait fallu entrer dans des constructions complexes : admettre que certaines situations, qui dans une communauté convenablement éduquée déclenchent normalement certaines attitudes de valeurs, ont indépendamment de l'existence de ces communautés, des dispositions à opérer ce genre d'effet, même si l'activation de ces dispositions exige le style de communauté et d'éducation appropriée. L'intérêt de ce genre d'approche, pour notre sujet, aurait été de pouvoir mettre en parallèle ces modalités d'existence des valeurs avec des faits qui désigneraient aussi des dispositions – comme le prétendent certaines conceptions de la causalité. Un des problèmes aurait alors été de se demander dans quelle mesure les différents statuts ontologiques adoptés (refus ou acceptation des dispositions, présence ou non d'une normativité implicite dans ces dispositions) retentissaient sur les relations entre faits et valeurs.

Mais si nous en restons aux thèmes qui ont reçu quelque commencement de développement dans les dissertations, il faut signaler la pauvreté des développements sur le traitement des valeurs comme faits. Bien peu ont signalé que le sociologue ou l'ethnologue sont amenés à catégoriser des faits sociaux comme manifestations de valeurs, et que la notion de « fait social total » n'implique pas d'opérer cette qualification en bloc et de manière indifférenciée. L'identification de ces faits de valeur suppose une sensibilité aux valeurs, une compréhension, mais pas d'engagement pour ces valeurs, que le sociologue peut même récuser. On pouvait aussi étudier ces énoncés qui ont une forme évaluative ou qui sont pris dans un système de valeurs, mais que l'on étudie pour leurs relations, sans en tirer de conclusions évaluatives (sur le modèle des propositions normatives examinées en théorie du droit). Certains candidats ont eu la bonne idée de choisir des exemples dans le domaine juridique, et d'analyser la qualification des faits par un juge d'instruction, puis dans un procès. Mais cette qualification renvoie d'abord à des

normes. Le juge de la *common law* se permet-il de recourir à des valeurs dans cette tâche, ou bien seulement à des principes cohérents avec les normes déjà appliquées ? A tout le moins les parties du procès et leurs avocats réactivent-elles des valeurs qui débordent l'usage strictement juridique des normes. D'autres ont aussi pensé à analyser les processus par lesquels nous redonnons aux faits de notre vie le lustre des valeurs, fût-ce en nous dupant nous-mêmes. Un bon nombre de copies ont étudié la notion de vie, ou celle de santé, comme lieux privilégiés d'articulation entre faits et valeurs. Les analyses de la notion de valeur en économie ont souvent aussi été précises et bien menées : dans ce domaine, les faits de l'échange mettent en relation des besoins qui s'évaluent les uns les autres dans l'interaction.

Concluons par quelques observations générales. Une inquiétude et un avertissement tout d'abord : un nombre trop élevé de candidats montrent une indifférence parfois scandaleuse aux règles élémentaires de la syntaxe et de l'orthographe, comme à la qualité de leur style. Le jury en tient compte dans ses évaluations. Quant aux candidats qui ne présentent pas ces défauts, il faut reconnaître que leurs connaissances sont d'année en année plus précises et plus approfondies, qu'il s'agisse de l'histoire de la philosophie, des sciences humaines ou des exemples travaillés par l'histoire des sciences. La construction des dissertations est presque toujours très lisible. Bon nombre de dissertations appuient leurs transitions sur des raisonnements solides. Mais les meilleures seules savent ne pas simplifier les positions des auteurs convoqués et développer des analyses précises à partir d'exemples bien choisis. Ce sont sur ces points qu'il faut encore faire porter le travail.